



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)

Tél. (00228) 22 53 61 00 / 22 53 61 02

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

N° 034 /2015/P/CENI

COMMUNIQUE (Pour large diffusion)

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) félicite les électeurs pour leur forte mobilisation en ces premières heures de vote.

La CENI tient à rappeler que pour voter, il faut disposer de sa carte d'électeur et retrouver son nom sur la liste du bureau de vote.

Les électeurs qui ne trouveraient pas leur nom, ne sont pas autorisés à voter. Il en est de même de ceux qui auraient leur nom sur la liste mais auraient perdu leur carte d'électeur.

La CENI remercie encore une fois tous les électeurs pour leur patience et leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 12 5 AVR 2015

Le Président



Taffa TABIOU